

DELIBERATION N° 464

OBJET : REMPLACEMENT DE CONSEILLERS MUNICIPAUX AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Entendu l'exposé de Monsieur le maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-21 ;

Vu la délibération n°11 du conseil municipal, en date du 17 juillet 2020, désignant des représentants du conseil municipal pour siéger au sein des commissions communales ;

Vu la délibération n°107 du conseil municipal, en date du 17 décembre 2020 portant adoption du règlement intérieur du conseil municipal ;

Considérant qu'il convient de pourvoir au remplacement de Madame Béatrice LAINÉ, conseillère municipale, démissionnaire, au sein de la commission suivante :

- ✓ Commission Finances, budget

Considérant qu'il convient de pourvoir au remplacement de Madame Valérie BOURGUIGNON, conseillère municipale, démissionnaire, au sein des commissions suivantes :

- ✓ Commission Séniors ;
- ✓ Commission Affaires sociales.

Considérant que ce remplacement doit respecter le principe de la représentation proportionnelle ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;
LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE à l'unanimité de ses membres de ne pas procéder au scrutin secret ;

REMPLACE Madame Béatrice LAINÉ, démissionnaire, au sein de la commission municipale, comme suit :

Commission concernée	Elu (e) désigné (e)
Finances, budget	Monsieur Teddy ROBIN

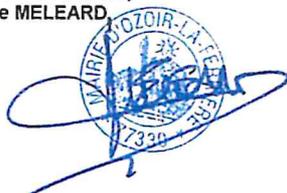
REMPLACE Madame Valérie BOURGUIGNON, démissionnaire, au sein des commissions municipales, comme suit :

Commission concernée	Elu (e) désigné (e)
Séniors	Madame Monia BRAHAM
Affaires sociales	Madame Monia BRAHAM

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE :

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

La secrétaire de séance,
Josyane MELEARD



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 26 juin 2024

Le Maire,
Jean-François ONETO.



REÇU EN PREFECTURE
le 28/06/2024
Application agréée E-legalite.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

Conseillers en exercice :	35
Présents :	30
Absents :	5
Pouvoirs :	5
Votants :	35*
Votants sur les Comptes administratifs :	34

Convoqués le : 20 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Monsieur Jean-François ONETO, maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Malek BENSAI, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Madame Lucie CZIFFRA.

POUVOIRS DE : Madame Isabelle DUPUIT, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Jean-Pierre BARIANT

à : Madame Josyane MELEARD, Madame Chantal BOURLON*, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Malek BENSAI

Monsieur le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

**Il est précisé que :*

Mme CADART est arrivée, avant le vote de la question 11 « Compte administratif 2023 – Budget principal ville »,

Mme BOURLON ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :

- question 22 « Année 2024 – Budget annexe Location de salles et spectacles – Budget supplémentaire »,
- question n°24 « Subvention complémentaire 2024 au centre communal d'action sociale »

Mme LAIK-CLAVERO ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote des questions suivantes :

- question 22 « Année 2024 – Budget annexe location de salles et spectacles – budget supplémentaire » ;
- question 23 « Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des combattants (UNC) »
- question 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement »
- question 38 « Avenant de prolongation à la convention relative à la mise à disposition de locaux, moyens et services entre la Communauté de communes les portes briardes et la commune d'Ozoir-la-Ferrière pour l'année 2024-2025 »

Mr BENSAI a quitté la salle à la question n° 37 « Signature des conventions instituant une période de préparation au reclassement ».

Monsieur MACHADO a quitté la salle à la question n° 40 « Compte rendu des pouvoirs délégués »

Mrs VINHAS PEREIRA et ONETO ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote de la question n° 35 « Avis du conseil municipal sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de la Doure avec le Plan local d'urbanisme de la commune d'Ozoir-la-Ferrière »

Mme CZIFFRA a quitté la salle à la question N°36 « Mise à jour du tableau des effectifs »

Mr ONETO a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du votes des comptes administratifs, objet des question n° 11 à 14, et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.